

## Vents réguliers à l'Ouest... et quelques rafales provenant du Sud !

**4** 94 demandeurs (en très forte baisse, le plus grand nombre de collègues satisfaits l'an passé s'expliquant par le double concours), dont 47 stagiaires.

183 collègues (soit 40% des demandeurs hors stagiaires) ont obtenu leur billet de sortie de notre belle académie, dont 128 qui étaient en poste fixe, 51 sur Zone de Remplacement et 4 en affectation provisoire.

Le vent a encore soufflé vers l'Ouest.

Le podium des académies obtenues cette année : Nantes avec 20 partants, Rennes et Bordeaux avec 19 partants.

Pour les nouveaux venus, ils sont 301 à la recherche d'une affectation en septembre dans l'académie de Versailles. Les vents ont soufflé de la vallée du Rhône avec 27 arrivants de Lyon et également de l'Ouest avec 27 de Nantes et 23 de Rennes.

Même si le SNEP-FSU continue de revendiquer un meilleur équilibre entre les différentes situations, rapprochement de conjoint, sortie d'établissement difficile, handicap, fonctions de remplacement, ancienneté de demande et ancienneté de poste, ainsi qu'une plus grande permanence des règles, **nous continuons à affirmer que ce n'est pas le barème qui pose le plus gros problème, mais bien le nombre de postes offerts au concours** qui seront ensuite répartis sur toute la France, offrant autant de possibilités de mutations supplémentaires.



La preuve l'an passé, avec la baisse des « barres d'accès » dans la majorité des académies grâce aux 1600 recrutements et, cette année, une remontée des « barres » due au recrutement en baisse (800).

Le SNEP-FSU, soucieux de défendre les mutations comme étant un droit pour tous, revendique un système à une seule phase afin de diminuer les cas d'insatisfaction à l'issue des deux phases.

Pendant que certains (dont le ministère) ont passé leur temps pendant les 10 jours précédant la FPMN du 2 mars à communiquer des résultats provisoires et pour certains faux, les commissaires paritaires nationaux du Snep-Fsu se sont concentrés sur la vérification du projet, les propositions de correction et même d'amélioration puisque 3 calibrages supplémentaires ont été obtenus et 16 barres modifiées.

Bruno



### Autres instances à venir !

⇒ Contestation notation administrative : CAPA prof et CE Jeudi 31 mars. Si vous ne l'avez pas déjà fait, envoyez nous le double de votre contestation à [corpo-versailles@snepsu.net](mailto:corpo-versailles@snepsu.net) pour le 30 au plus tard.

⇒ CAPA notation administrative Agrégés vendredi 3 juin

⇒ Promotion à la Hors classe :

- Agrégés : CAPA mercredi 4 mai, envoi des fiches avant le 13 avril

- Professeurs EPS et Classe Exceptionnelle des CE D'EPS : CAPA jeudi 2 juin, envoi des fiches avant le 26 mai (fiche syndicale en page 12).